

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 1 JUILLET 2025

DELIBERATION 2025\_081

**Objet : Étude de programmation sur le remplacement de la piscine intercommunale d'Hazebrouck -  
Choix du scénario d'aménagement et du site d'implantation**

**Séance du mardi premier juillet deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente**

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le vingt-cinq juin deux mille-vingt-cinq.

**Présents (50) :**

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Régis DONDEYNE - Didier PELISSIER (Suppléant) - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPART - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Thierry DEHONDT - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Guy LEROY - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

**Procurations (20) :**

Brigitte GALLI à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Arnaud DEVILLEZ - Gilles DEVIENNE à Philippe GRIMBER - Sophie SPATOLA à Marjorie VANDENBERGHE - Pierre GRANDGENEVRE à Christophe LEGROIS - Serge LACONTE à Jean-Luc DEBERT - Régis DUQUENOY à Carole DELAIRE - Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Michel DUHOO - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Florence BRISBART à Valentin BELLEVAL - Audrey SCHERRIER à Bernard DENTENER - Sophie ANDRE à Elise DORMION-ROUSSEZ - Roger LEMAIRE à Pascal CODRON - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Joël VERMEULEN à Laurence BARROIS - Bertrand CREPIN à Thierry DEHONDT - Anne DECOOL à Yves DEBRUYNE - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Eric SMAL à Stéphanie FENET

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 70**

**Secrétaire de séance : Frédéric JUDE**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 1 JUILLET 2025**

**DELIBERATION 2025\_081**

**Objet : Étude de programmation sur le remplacement de la piscine intercommunale d'Hazebrouck -  
Choix du scénario d'aménagement et du site d'implantation**

Lors des vacances de Noël 2024, des désordres et fissures sont apparus dans le bassin de la piscine intercommunale d'Hazebrouck, la rendant impraticable et entraînant sa fermeture définitive.

Pour permettre de réfléchir au futur de la piscine intercommunale, une étude de faisabilité élargie a été lancée avec la société MISSION H2O en avril 2025 afin de :

- de comparer les différents types d'équipements envisageables,
- d'étudier les différents choix possibles pour le lieu d'implantation,
- d'examiner les solutions permettant d'améliorer la performance énergétique.

Les résultats de cette étude ont été présentés lors du Conseil des maires du 24 juin 2025, qui a validé les orientations suivantes :

- équipements de type « sport-loisirs », comprenant un bassin sportif de 25m avec 8 couloirs de nages, un bassin d'apprentissage et d'activités, de plages gradinées et pouvant comprendre des activités accessoires (espaces de jeux aquatiques intérieurs et extérieurs, espace bien-être...) qui seront définies ultérieurement,
- une implantation du complexe aquatique situé sur le site des anciens abattoirs d'Hazebrouck, accessible par différents moyens de mobilité, à proximité d'équipements scolaires, d'un espace de stationnement et du réseau de chaleur urbain.

A la suite de cette validation, un pré-programme sera réalisé cet été, permettant la réalisation d'études complémentaires d'ici la fin de l'année 2025 (notamment pour la réalisation du programme et de l'accompagnement aux études de maîtrise d'œuvre) et le lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la compétence de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre en matière de construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération n°2022/104 en date du 27 septembre 2022 modifiant l'intérêt communautaire afin d'intégrer la piscine d'Hazebrouck dans le périmètre d'intervention de l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

Considérant la fermeture de l'ancienne piscine d'Hazebrouck et la nécessité de construire un nouvel équipement aquatique pour répondre aux besoins des différents publics (grand public, scolaires, sportifs, associations...);

Considérant la présentation effectuée en Conseil des Maires le 24 juin 2025 et l'avis favorable sur les orientations retenues ;

**Il vous est proposé :**

- de valider le principe de la construction d'un nouveau équipement aquatique de type sport-loisirs sur le site des anciens abattoirs d'Hazebrouck,
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

**Pour : 66**

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

**(Thierry DEHONDT, Bertrand CREPIN, Laurence BARROIS, Joël VERMEULEN)**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance

Frédéric JUDE



Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 1 juillet 2025,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL

